Vivre à MANOM

manom

L'année 2021

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Bulletin municipal n°34

Décembre 2021

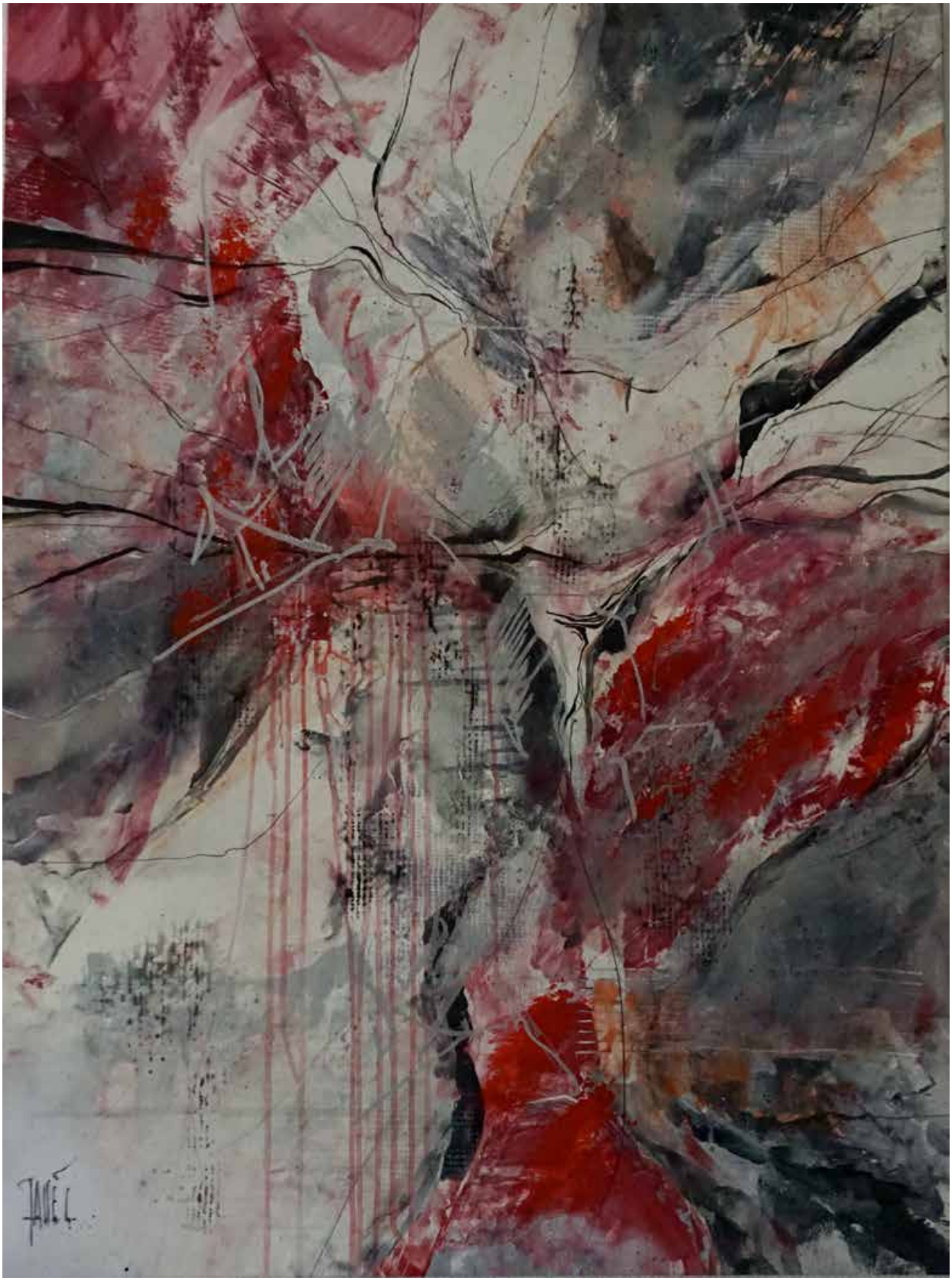

Ceux qui franchissent le pas de porte de notre mairie sont agréablement surpris par le charme de cette ancienne bâtisse relookée avec une architecture design.

Guy ZAUG, artiste peintre bien connu à Manom, nous a récemment offert l'une de ses œuvres. Un grand merci à lui pour ce remarquable tableau qui ajoute un caractère unique et surtout une touche de raffinement à cette entrée de mairie.

EDITO

Chères Manomoises, chers Manomois,

Si l'année 2021 a débuté avec un espoir de retour à une vie plus ''normale'' grâce à la vaccination, si l'été a permis quelques libertés, force est de constater qu'en cette fin d'année, nous n'en n'avons pas terminé avec cette pandémie et toutes les restrictions qu'elle impose.

Pourtant, notre ville a démontré cette année encore sa capacité à vivre, à avancer et à construire ensemble son avenir.

Grâce à la motivation de l'équipe municipale, contre toutes contraintes de fonctionnement, nous avons su concrétiser de nombreux projets dans l'objectif de préserver notre qualité de vie à Manom.

Les nouveaux vestiaires dédiés au football club seront fonctionnels dès janvier et la salle Arnaud de Bertier a entrepris sa métamorphose. Les deux logements communaux sont totalement rénovés et mis en location. La sécurisation de secteurs sensibles tels que le carrefour à Maison Rouge, la restructuration de la route du Luxembourg et le déploiement de la fibre ont été réalisés. Le chemin piétonnier rue Pellerin, est revêtu en totalité et le parvis de l'église a été magnifiquement embelli.
L'inauguration du *Prieuré du Thionvillois* a marqué l'aboutissement d'un projet structurant largement soutenu par la municipalité.

Conformément à notre promesse, le règlement du Plan Local d'Urbanisme a été modifié en collaboration avec les Manomois qui se sont investis dans les commissions. Je sais apprécier l'implication de toutes celles et ceux qui contribuent aux décisions prises, qui participent régulièrement à ce travail difficile et ô combien plus estimable que le défoulement sur réseaux sociaux.

Avec la levée des restrictions nous avons tous eu très envie de reprendre pleinement toutes les activités associatives, les sorties festives et les rencontres.
Comment ne pas remercier nos responsables de club qui, dans ce contexte peu encourageant, ont mis tout en œuvre pour gérer la complexité des conditions de reprise.

Les manifestations organisées par la commune, dans le strict respect des règles sanitaires, ont connu un beau succès. Le plaisir de se retrouver était visible sur tous les visages Le Dimanche au Jardin comme au Rendez-Vous Gourmand. La Fête Patronale fut l'occasion de récompenser publiquement nos lauréats du Concours des Maisons Fleuries. Le parking du gymnase a été ensablé pour offrir un terrain de jeux dans le cadre de Manom-Plage !
La Fête des Lumières nous a transporté dans la féerie de Noël et nous a mis quelques étoiles dans les yeux !

Enfin, nous avons eu le plaisir de rendre un bel hommage à Jean KLOP élevé au titre de maire honoraire de la commune de Manom.

Je vous invite à découvrir ce bulletin, reflet des temps forts de l'année 2021 et riche d'informations utiles qui faciliteront votre quotidien. Il témoigne de l'enthousiasme et de la rigueur qui animent l'équipe municipale, de notre volonté de maintenir l'attractivité de notre commune et son cadre de vie, de mon entier dévouement pour vous servir au mieux.

Je vous souhaite de vivre des fêtes de fin d'années aussi joyeuses que lumineuses !

Bonne année et bonne santé à tous.

Marie-Laurence HERFELD

BIENVENUE AU NOUVEAU PERSONNEL

Présente à l'accueil en mairie, **Lilit DEMIRTSHYAN** est agent de mission de service temporaire en contrat depuis le 02/08/2021. elle renforce l'équipe administrative et s'occupe notamment de la partie facturation et mandatement.
Après avoir effectué des études de gestion administrative et de sciences politiques en Arménie, Lilit a poursuivi une formation en lettres et langues spécialisées.

Barbara BECKER a renforcé l'équipe des ATSEM en 2020.
Fort appréciée par l'équipe éducative, elle a été embauchée dès la rentrée le 01/09/2021. Elle seconde Madame JONAS dans la classe des petits-moyens.
L'école maternelle bénéficie de quatre ATSEM pour quatre classes.

Depuis le 01/09/2021 **Lucas CHRIST** complète l'équipe Espaces Verts Diplômé depuis peu en BTS Aménagements Paysagers, il remplace Cindy CLONERY.
Gageons que le benjamin de l'équipe apportera un vent de fraîcheur et de nouveauté à l'embellissement de la commune !

VISITE DES ÉLUS À CATTENOM

Jeudi 18 novembre 2021, une délégation d'élus de Manom a visité la Centrale Nucléaire EDF de Cattenom.

Après une conférence en salle sur le fonctionnement de la centrale, le groupe EDF et la production d'électricité bas carbone en France, le groupe a pu parcourir l'installation sur le terrain avec une visite de la salle des machines dans laquelle se trouvent la turbine et l'alternateur.

La visite s'est ensuite poursuivie par un passage en salle des commandes et par le bâtiment de stockage du combustible.

La centrale de Cattenom produit chaque année les besoins en électricité de près de 7 millions de foyers français, sans émettre de CO_2.

Venez découvrir les moyens de production d'électricité et le fonctionnement de la centrale au Centre d'Information au Public. Ouvert de 13h30 à 17h00 tous les mercredis après-midi et sur rendez-vous au 03 82 51 70 41.

Jean KLOP élevé à la dignité de maire honoraire

C'est au titre de ses 31 années d'investissement au service de la commune que le préfet de Moselle a gratifié Jean KLOP du titre honorifique de Maire Honoraire de Manom

Jean KLOP fut élu conseiller municipal pour la première fois le 23 mars 1989. Après ce premier mandat, il s'investit en qualité d'adjoint au maire aux côtés de Gilles Kuntz durant deux mandats. Puis, du 15 mars 2008 au 24 mai 2020, il assura la fonction de premier magistrat de la commune.

Dans son discours, Marie-Laurence HERFELD a dressé le bilan flatteur des deux mandats de maire effectué par Jean KLOP en concluant que « tous ceux qui ont œuvré à tes côtés sont venus partager cette prestigieuse cérémonie et te témoigner leur reconnaissance pour ton dévouement au service de tous ». C'est en effet sous les chaleureuses félicitations des élus de notre commune et de la Communauté d'Agglomération, des agents communaux et des présidents d'associations manomoises que Jean KLOP s'est vu remettre cette honorable distinction.

Notre beau Jardin des Ombrières, privatisé pour l'occasion, a servi de cadre à cette garden party où les invités ont pu prolonger la soirée et partager le verre de l'amitié avec l'heureux jeune maire honoraire.

La cérémonie rendait également hommage à Guy DESINDES qui a exercé ses fonctions en qualité d'adjoint aux travaux. Par sa présence au quotidien et son investissement dans tous les domaines, il a contribué à la réalisation de nombreux projets portés par l'équipe municipale de Jean KLOP.

Jean-Francis NICOLAY a occupé le poste complexe et difficile d'adjoint aux finances depuis sa première élection en mars 1995 jusqu'en mars 2020.

Les travaux de l'année réalisés dans tous les domaine pour maintenir la qualité de nos équipements et notre cadre de vie

Le cœur de ville a été embelli

Quatre imposantes et originales jardinières ont été installées devant le parvis de l'église.
Aussi, magnolias grandiflora et photinias sur tige, deux espèces au port élancé, mais également lierre et pervenches rampantes y ont pris place.
Toutes ces plantes restent vertes été comme hiver, mais elles savent aussi se couvrir de fleurs à certaines périodes de l'année. L'ensemble contribue à embellir les abords de l'église mais aussi ceux de la mairie
L'aménagement profite aussi aux piétons avec l'élargissement du trottoir réalisé par la même occasion.

Le cimetière élargit sa capacité d'accueil.

A côté des 535 tombes et tombes cinéraires et de 5 colombariums actuels, le cimetière de Manom ne disposait plus que d'une capacité d'accueil réduite pour l'avenir.
Aussi la procédure de reprise en cours, et qui concerne une trentaine de concessions abandonnées, a été complétée par la construction d'un nouveau colombarium d'une capacité de 40 cases pouvant recevoir chacune 2 urnes (coût: 39 960 €).
Par ailleurs l'entretien du cimetière a aussi porté cette année sur la consolidation du local technique avec le remplacement de la toiture et de la porte ainsi que de la pose d'enduits et de peinture sur les murs .

Le giratoire de la rue Madelin a fait peau neuve.

Dans le cadre du renouvellement régulier des espaces verts, les agents communaux ont effectué le réaménagement paysager du giratoire. Les jardiniers y ont planté un ensemble de fleurs vivaces en alternance avec des motifs minéraux. Une bordure en acier corten entoure à présent le massif et donne à ce giratoire un bel effet.

Un nouveau banc original !

En supprimant le massif de fleurs à l'occasion de la réfection du mur de la grange, un bloc de béton informe été mis à jour. Il a été harmonieusement transformé en un long banc aux assises colorée. Un équipement qui sied bien dans cette cour arrière du foyer, lieu de belles réceptions durant les beaux jours.

Le jardin des Ombrière rafraîchi, la place de la boîte à livres rénovée

Beau travail réalisé par les employés communaux !
L'accès au jardin a été nettoyé et la petite place entièrement redallée Les bancs ont été lasurés et la petite cabane à livres a même trouvé des couleurs pimpantes!
Hélas, des actes de malveillance et d'incivilités ont réduit notre jolie boîte à livres en cendres!
Mais le plaisir de lire et d'encourager l'échange et la lecture nous conforte dans le volonté de la remplacer dès le printemps.

A la sainte Catherine, tout arbre prend racine !

Création d'un verger communal

Avec les changements climatiques annoncés et à l'heure où on parle de bilan carbone, l'arbre, à travers tout ce qu'il apporte à l'environnement, est un des éléments vertueux d'un écosystème qu'il faut préserver.
Si son rôle décoratif ou l'ombre qu'il peut procurer sont les plus recherchés, certains arbres sont intéressants pour d'autres raisons; c'est le cas des fruitiers avec tout ce qu'ils peuvent apporter pour flatter nos papilles.
Le projet d'un verger communal, une idée précédemment évoquée par le Conseil des Sages et reprise dans notre programme pour cet espace s'est ainsi concrétisé.
Situé le long du cimetière, il comprend quinze arbres que les jardiniers municipaux ont planté le jour de la Ste Catherine. La commission municipale et les employés des espaces verts ont choisi les espèces suivantes: pomme, poire, mirabelle, quetsche, reine-claude, coing, figue et même kaki. Des petits fruits comme framboise, cassis et groseille y trouvent également leur place.
Les premières cueillettes sont espérées d'ici deux ans.
Le projet sera complété par la réfection du chemin piétonnier le long du mur du cimetière.

Chemin rue Pellerin suite et FIN

Comme annoncé, le remplacement du revêtement en schiste rouge par du macadam a été réalisé depuis l'intersection rue du XXe Corps Américain jusqu'à l'aire de jeux. Ces travaux constituent la dernière phase de ce programme !

Un chemin piétonnier de qualité longe désormais toute la rue Pellerin pour le bonheur des marcheurs, des joggeurs et des enfants à bicyclette (Coût des travaux : 28 788 €).

Entretien de l'éclairage public

Le contrat d'entretien de l'éclairage public a été renouvelé début 2021 pour une durée de 3 ans. C'est la société CITEOS de BASSE HAM qui a été retenue. Ce contrat prévoit une visite systématique **tous les 2 mois** et consiste à vérifier tous les points lumineux de la commune. Les intervenants prennent en compte les défauts signalés par les habitants en début de tournée. Pour un défaut constaté sur un seul candélabre, le dépannage est réalisé lors de ces visites ; cela peut donc prendre 2 mois avant réparation. Pour plusieurs points lumineux consécutifs, l'intervention est programmée dans la semaine, pour une zone complète c'est le lendemain ou le premier jour ouvrable.

Le forfait pour **un dépannage ponctuel** étant facturé **1 900 €** (2 intervenants + mobilisation d'une nacelle), la mairie ne sollicite pas cette intervention. Inutile de la relancer, soyons patient !

En 2020, le coût d'entretien de l'éclairage public est de 16 423 € hors remplacement de candélabres. A noter que 27 lanternes de 150 W Grand'Rue ont été remplacées par des lanternes à LED de 50 W pour un coût de 19 791 € mais diminuant la consommation par trois !

Un nouveau parking rue de la Paix

La vente du terrain de l'ancienne aire de jeux pour la réalisation d'un cabinet médical a entrainé la disparition des places de parking. Un nouveau parking de 9 places a été réalisé sur la parcelle restante pour un montant de 34 710 € auquel il faut rajouter la somme de 5 145 € pour la pose de deux candélabres. En 2022, une nouvelle aire de jeux apparaitra Place des Vocations.

Un carrefour à feux à Maison Rouge

Initialement, la réalisation d'un rond-point avait été envisagée mais l'emprise foncière n'était pas suffisante pour un tel équipement nécessitant le transit d'engins de grand gabarit. Suite à une rencontre avec le Président du conseil départemental, le choix d'un carrefour à feux s'est imposé. Les objectifs étaient les suivants : sécuriser les sorties du quartier Maison Rouge et de l'EHPAD, conserver une fluidité de la circulation sur la RD653 et assurer la sécurité des piétons.

Des boucles de détection ont été installées afin de répondre à ces objectifs. Des réglages sont encore à effectuer afin de faciliter l'accès au quartier Maison Rouge (tourne à gauche en venant de Thionville). Par ailleurs, 6 lampadaires à LED ont été installés afin de renforcer la sécurité de nuit.

Coût des travaux : 204 492 € - Subvention état : 41 284,50 € - Subvention département : 15 000 €

Extension et réhabilitation du gymnase

Les travaux de réhabilitation et d'extension du Gymnase se poursuivent.
La première phase de travaux, consistant en la création d'un nouveau vestiaire pour le club de football touche à sa fin. La mise en utilisation du nouveau bâtiment, qui comportera deux vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres avec douches ainsi qu'un club-house, est prévue pour le début d'année 2022.
La seconde phase de travaux de réhabilitation complète de la partie vestiaires-sanitaires-cuisine du bâtiment existant a commencé à la fin de l'été. La grande salle bénéficiera également de travaux sur la charpente et d'une remise en peinture.
La réception définitive du bâtiment est prévue pour la rentrée 2022.

Le saviez-vous ?

La façade avant du gymnase, parallèle à la route de Garche, a été déplacée de 2 mètres. Cette extension peut sembler limitée, mais il faut savoir que le bâtiment actuel étant situé en zone à risques d'inondations, toute nouvelle construction s'y rattachant doit être rehaussée. C'est d'ailleurs le cas pour le nouveau vestiaire de football. Pour être cohérent avec la hauteur de plancher du gymnase actuel et pour bénéficier d'une surface suffisante pour mettre les aires de circulation intérieures aux normes, cette extension de taille limitée au même niveau que le bâti ancien a été autorisé lors de la délivrance du permis de construire.

Route du Luxembourg, acte 1, acte 2, acte 3 et ……. ?

L'acte 1 a consisté à rénover le circuit d'assainissement et la reprise des branchements des riverains. Ces travaux ont été réalisés fin 2020 pour un coût de 387 298 € TTC financé par le budget assainissement de la Communauté d'Agglomération.
L'acte 2 a consisté à enfouir les réseaux et à remplacer l'éclairage public. L'enfouissement des réseaux secs est terminé depuis fin août et la pose des nouveaux lampadaires a été effectuée. Montant des travaux : 292 930 € TTC subventionnés à hauteur de 26 719 € par le SISCODIPE pour la partie basse tension et 5 400 € par l'état pour le remplacement des candélabres à LED.
L'acte 3 La piste cyclable a été prolongée depuis Pôle Emploi jusqu'au rond-point de l'Emaillerie.
La continuité de cette piste est un sujet en réflexion avec les services du Département et la Communauté d'Agglomération. Les trottoirs ont été reprofilés et rénovés. Les travaux ayant tardés, il a fallu surseoir à la pose de la couche d'enrobé qui sera cependant réalisé en début d'année. 2022.
Quelques éléments paysagers finaliseront ces travaux et viendront enfin donner à cette entrée de ville toute l'élégance qu'elle mérite !
Montant des travaux : 310 800 € TTC dont 49 715 € HT au titre de la piste cyclable financée par la Communauté d'Agglomération (subventionnés à hauteur de 19 886 € par l'état).

PLAN LOCAL D'URBANISME
DE MANOM
MODIFICATION N°2

PLU

La modification du règlement du Plan Local d'Urbanisme était un objectif prioritaire du programme de l'équipe municipale.

Le 22 juin 2021, le nouveau règlement du PLU de MANOM a été approuvé par le Conseil Municipal, au terme d'une procédure de 8 mois et d'une enquête publique qui s'est déroulée du 26 avril au 26 mai 2021.

La modification du règlement du PLU porte notamment sur :
- Un encadrement de la constructibilité en fond de parcelles avec des évolutions des règles d'implantation par rapport à la voie et une évolution de certaines dispositions relatives à l'aspect des constructions pour préserver les caractéristiques architecturales et urbaines de la commune en particulier dans le centre ancien,
- Un encadrement de la hauteur des constructions à toit plat pour que leur gabarit reste cohérent avec les autres constructions,
- La définition de règles d'implantation des annexes (piscines et abris de jardins) et des clôtures,
- Une meilleure gestion du stationnement,
- Une limitation de l'imperméabilisation des terrains,
- Un meilleur encadrement de l'implantation des habitations dans les zones d'activités.

La Commune de Manom apporte ainsi des ajustements afin de mieux traduire certaines orientations de son Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :
- Garantir la qualité architecturale et paysagère dans les zones à urbaniser et les zones à rénover
- Veiller au respect du patrimoine bâti dans le centre ancien
- Préserver les poumons verts urbains
- Poursuivre la politique d'aménagement et d'embellissement de la commune

Tous les éléments constitutifs du PLU, avec les plans de zonage de la commune sont disponibles sur le site internet de la Mairie de MANOM : mairiedemanom.fr

SECURITE ROUTIERE

Vendredi 22 octobre 2021, l'Association Autonome des Parents d'Elèves et la MAIRIE de MANOM ont organisé une journée de « Prévention Sécurité Routière » aux Abords des Ecoles de MANOM.

L'objectif était de sensibiliser les élèves ainsi que leurs parents par une présence physique aux horaires d'entrée et de sortie des écoles, sur différents thèmes que sont les règles de bonne conduite de partage de la route et des trottoirs, le risque piéton mais également les risques liés aux déplacements en vélo ou en trottinette.
La journée a également été une très bonne occasion de faire un rappel efficace sur la question du stationnement et du "dépose-minute" aux abords des écoles.
Le parking Captien, le chemin des Ecoliers, le parking de l'école maternelle, le Jardin des Ombrières ainsi que la rue Saint-Louis étaient les lieux ciblés pour cette journée de prévention pendant laquelle des flyers rappelant les bons comportements ont été distribués.
Proposée par la Préfecture de Moselle, l'Education Nationale et la Sécurité Routière, l'opération qui sera désormais renouvelée au moins une fois par an a été menée par les membres de l'AAPE et de la commission "Sécurité Publique" de la municipalité.
La police municipale de Thionville était également associée par sa présence sur les lieux.

Dépenses de fonctionnement : 2 884 074 €

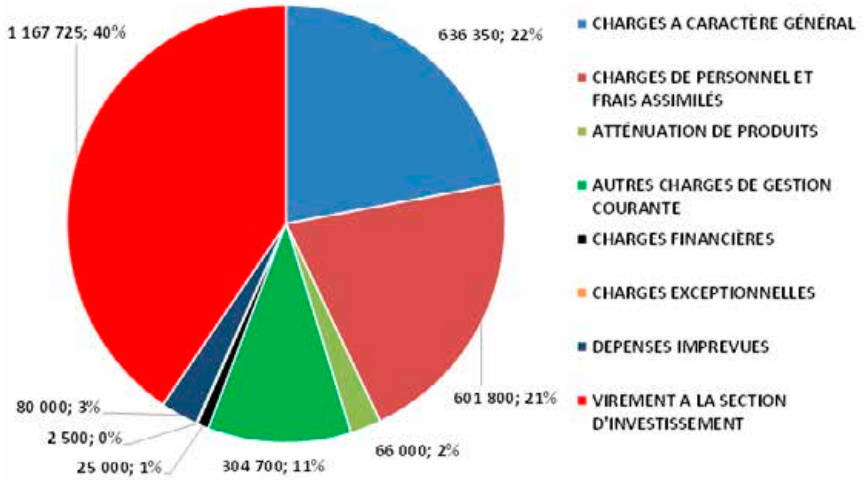

- Le chapitre « Charges à caractère général » comprend 2 postes de dépenses importants que sont l'énergie et l'électricité pour 130 000 € et les contrats de prestation de service (Nettoyage des bâtiments, contrat de maintenance, …) pour un montant de 110 000 €
- Le chapitre « Autres charges de gestion courante » intègre les subventions aux associations pour 200 000 € et les indemnités et charges des élus pour 85 700 €

Le chapitre « Impôts et taxes » comprend les impôts locaux pour un montant de 763 432 €, la dotation de compensation de la taxe professionnelle reçue de la communauté d'agglo pour 454 500 € et enfin de 138 000 € du fond de garantie de ressources versé par l'état.

En baisse continue depuis quelques années, le chapitre « dotations et participations de l'état » s'est stabilisé en 2021 à 280 896 € mais cette stabilité apparente est en trompe l'œil car vu l'augmentation de la population on aurait pu espérer une augmentation.

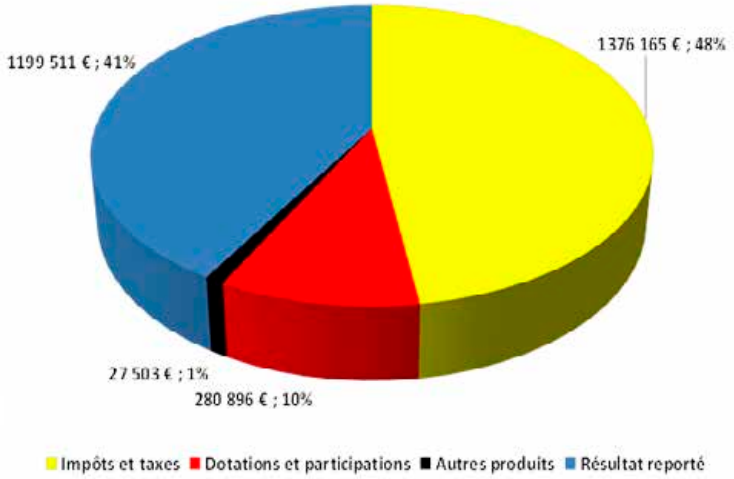

Dépenses d'investissement : 3 376 313 €

- Immobilisation incorporelles 14 496 €
- Immobilisations corporelles 212 040 €
- Immobilisation en cours 2 866 761 €
  - Bâtiments 1 728 727 €
  - Voiries 1 138 034 €
- Remboursement capital de la dette 110 000 €
- Refinancement dette 462 892 €

Les principaux travaux d'investissement prévus :

Rénovation de 2 appartements	129 000 €
Rénovation gymnase	1 442 526 €
Etude ancienne maison pour tous :	115 700 €
Travaux route du Luxembourg	717 500 €
Carrefour maison rouge	245 000 €

Le chapitre « Immobilisations corporelles » comprend l'achat d'un colombarium (40 000 €), la modernisation de l'éclairage public, l'achat de mobilier urbain et l'achat de divers matériels.

Les subventions d'investissement inscrites correspondent essentiellement aux travaux de rénovation du gymnase et la création des vestiaires de football.

L'emprunt de 1 300 000 € est en fait deux prêts l'un de 500 000 € et un autre de 800 000 € permettant de financer les gros travaux d'investissement (gymnase, route du Luxembourg et carrefour maison rouge)

Le refinancement de la dette inscrit en dépense et en recette d'investissement correspond au capital restant dû suite à la renégociation d'un emprunt de 800 000 € contracté pour la construction de l'Arche.

Recettes d'investissement : 3 376 313 €

- Subventions d'investissement 472 432 €
- FCTVA 88 710 €
- Taxe d'aménagement 80 000 €
- Emprunt 1 300 000 €
- Excédents de fonct. capitalisés 141 054 €
- Virement de la section de fonc. 1 167 724 €
- Refinancement dette 462 892 €
- Vente de terrain 83 500 €

Année scolaire 2021/2022

M BRUCHON, Mme VERSCHAFFEL, Mme HOSY, Mme MAZOYER,

Mme STAWARZ, Mme ZANONI, Mme TABILLON, M.SCHNEIDER

La rentrée scolaire 2021/2022 a été marquée par la fermeture d'une classe en cours élémentaire .

Une nouvelle équipe d'enseignants s'est formée avec l'arrivée de Bruno BRUCHON en décharge de Mme MAZOYER nommée directrice suite au départ en retraite de Marie-Laure FERRY.

Cette rentrée s'est effectuée dans les respect du protocole sanitaire. Les élèves sont entrés masqués et se sont rendus directement dans leur nouvelle classe.

Seuls, les élèves de C.P. ont pu être accompagnés d'un lparent pour se rendre dans leur nouvelle école.

Le groupe scolaire EMILE MOSELLY

Nouvelle Directrice : Mme MAZOYER

12 enseignants pour 274 élèves

ECOLE MATERNELLE	ECOLE ELEMENTAIRE
16, rue Saint Louis Tel : 03 82 53 63 34	66, Grand'Rue Tel : 03 82 53 67 71
4 classes de maternelle 4 enseignantes 4 ATSEM	7 classes élémentaires 8 enseignants 2 AESH 1 éducateur sportif 3 catéchèses

L'accueil des tout petits en maternelle::
C'est en musique et en jouant que les petits ont fait leur rentrée à l'école, tandis que les grandes ont colorié leur premier dessin de l'année.

Rémi HOSY, animateur sportif en compagnie de Luc SCHNEIDER

PS: 28 élèves
Mme MIRANVILLE

MS: 27 élèves
Mme JONAS

MS: 27 élèves
Mme FAYER

GS: 27 élèves
Mme MARTINET

L'école, c'est aussi une ouverture culturelle. Les petits ont pu frissonner avec L'ogre Minus et s'émerveiller avec un magicien. Les grands se sont initiés à l'anglais et ont découvert la culture irlandaise avec Lily Poppin's et Murdock. Ils ont également été amenés à réfléchir sur les différences avec l'excellente conteuse/ventriloque Elisabeth MALGONNE qui reviendra pour un spectacle à Noël.

CP - CE1: 21 élèves
Mme VERSCHAFFEL

CP: 23 élèves
Mme ZANONI

CE1: 23élèves
Mme HOSY

CE2: 24 élèves
Mme MAZOYER
M. BRUCHON

CE2/CM1:23 élèves
Mme TABILLON

CM1/CM2:23
élèves
Mme STAWARZ

CM2: 25 élèves
M. SCHNEIDER

Tous les élèves de l'école élémentaire se sont rendus à pied au château de Lagrange. Ils ont pu visiter les lieux et participer à un jeu de piste dans le jardin.

Différentes sorties ont permis d'éveiller leur esprit scientifique : à la ferme, au rucher et à la réserve géologique à Hettange-Grande, et au parc zoologique de Sainte Croix.

Les élèves des classes de Cours Moyen sont allés faire un rallye sur l'histoire de Thionville et au Fort du Hackenberg.

Des activités sportives : des séances de piscine, une kermesse improvisée pour les CP, une course d'orientation dans le jardin des Ombrières organisée par l'AAPE pour l'élémentaire, des jeux de billes, des châteaux de sables, du frisbee à l'occasion de Manom-Plage et des sorties vélo.

FÉLICITATIONS !

Cette année nous avons le plaisir de vous présenter Aude CAROFF, Lison HUSSON et Marine SARRA.

Ces trois jeunes filles ont réussi à décrocher la mention très bien au baccalauréat.

Les enseignant(e)s de l'Ecole primaire Moselly qui les ont accompagnées jusqu'à l'entrée au collège gardent le souvenir d'élèves appliquées, travailleuses et motivées. Elles ont poursuivi leur scolarité pour l'une au lycée Notre Dame de la Providence et pour les deux autres au lycée Saint Pierre Chanel.

« La vie mettra des pierres sur ton chemin. A toi d'en décider si tu en fais un mur ou si tu en fais un pont » Coluche.

« Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais. » Xavier Dolan.

Aude poursuit **ses études à Nancy à la faculté de médecine** pour devenir **kinésithérapeute.** Elle a pratiqué le VTT au sein du club Fidélio de Manom, la natation, la course et la musculation. Elle aime également la musique, le chant et la danse.

Elles ont choisi les spécialités SVT (Sciences et Vie de la Terre), et Physique, puis maths complémentaires.

Marine est **en école préparatoire à Metz** dans la perspective d'intégrer une école **vétérinaire**. Elle pratique toujours le basket au club DBC de Cattenom et se rend très régulièrement disponible pour accompagner nos jeunes de l'animation sportive. Elle aime également le chant, la danse, le dessin, la lecture…

Lison a passé son bac avec les spécialités Humanités et Géopolitique. Cette année, elle est dans une école à Lyon où elle prépare une Licence en Humanités et Sciences Politiques. Elle adore lire depuis toujours. C'est une passion qu'elle peut concilier avec ses études. Plus tard, elle aimerait travailler dans une ONG internationale pour gérer des missions humanitaires, en prenant en compte les problématiques des pays en difficultés comme le manque d'eau, la malnutrition et le manque d'éducation. Rien n'est figé, les rencontres et les aventures la conduiront sans aucun doute sur le bon chemin.

Un dimanche au jardin des Ombrières : la première fête de l'année !

Bel après-midi champêtre en musique aux Ombrières le 13 juin !

(Organisé par la commune, en partenariat avec Jazzpote)

« C'est si bon, de partir n'importe où
Bras dessus, bras dessous,
En chantant des chansons… »

Jamais mélodie interprétée par les InTemp'or'Elles n'aura aussi agréablement charmé nos oreilles longtemps confinées !

La première fête de l'année a su ravir un public conquis, éparpillé dans le jardin des Ombrières par le soleil radieux de ce dimanche. Les familles, les amis, tout à la joie de se retrouver, ont apprécié le beau registre de chansons françaises « intemporelles » chanté avec beaucoup de justesse par ce trio.

On pouvait se régaler de pâtisseries, de crêpes, se désaltérer au stand tenu par la commission des fêtes.

Les enfants pouvaient se distraire au stand Mangas, profiter des créations talentueuses de ballons sculptés par un clown ou encore jouer au « Petit explorateur ». Un moment joyeux pour tous les participants !

Bruno, le roi de la crêpe

MARCHÉ DU TERROIR

Le Marché du Terroir a pu avoir lieu cette année, le 25 juin, pour le plus grand plaisir de tous, exposants et visiteurs.

Chacun a pu réjouir ses papilles au fil des stands en dégustant crêpes, jus de pomme, glaces, confitures, miel, assiette de jambon braisé, etc., en savourant un bon vin voire même un whisky local…

On pouvait aussi y découvrir des savons artisanaux, des bijoux créatifs, une romancière du terroir. Un sculpteur de ballons était présent, pour la plus grande joie des enfants.

L'animation musicale était assurée par Jeff.

Un vrai succès pour cette fête populaire qui est devenue incontournable et attendue de tous les Manomois !

Le 14 juillet célébré le dimanche 18 juillet !

Une météo qui s'annonçait catastrophique le 14 juillet a fait reporter les festivités républicaines au 18 juillet. Heureusement ! Une pluie diluvienne a sévi le jour de la Fête Nationale mais a cédé la place à un temps plus clément le dimanche.
Le traditionnel apéritif républicain offert par la commune a réjoui les cœurs et mis de la bonne humeur.
Petite restauration et boissons proposées par l'AAPE ont permis à tous de poursuivre agréablement la soirée animée par Jeff.

Projet né pendant la campagne électorale, il a enfin pu voir le jour cette année. Pour la première édition de 'Manom Plage' , plusieurs associations manomoises ainsi que tous les élèves de l'école primaire ont pu profiter du terrain de sable mis en place sur le parking du gymnase pendant deux semaines.

Malgré une météo capricieuse , petits et grands étaient présents autour de diverses activités : jeux et concours de châteaux de sable organisés par l'AAPE ; matchs de football organisés par la JS Manom ; matchs de badminton coorganisés par le Tennis de table/Badminton et la JS Manom ; activités gymniques organisés par Atout Gym. Sans oublier les différents ateliers, sur le temps scolaire, animés par les enseignants, l'AAPE et Rémy HOSY, intervenant en sport.

Une fête riche en couleurs et en musique

Les 28 et 29 août 2021,

Manom était en fête.

Samedi, le Tennis de table organisait un après-midi découverte du badminton et du tennis de table.

Dimanche, les festivités ont débuté par le vide-grenier dans les rues, toujours aussi fréquenté et attendu.

Le dynamisme et la bonne coopération inter-associative ont permis la réalisation d'une fête animée jusqu'au feu d'artifice, point final d'une belle journée. Tout le monde a pu se régaler aux différents stands présents.

La cour de l'école Moselly a été le théâtre des déambulations poétiques et colorées du théâtre IgUANE, des représentations musicales de TOP FANFARE et des belles prestations du groupe The Guest et de Pierre EBERTTI.

Jeff a participé à l'ambiance musicale et festive.

Cette journée a aussi été l'occasion de remettre les prix des maisons fleuries et illuminées.

Pour notre plus grand regret, l'exposition du club-photo et l'exposition avicole n'ont pu avoir lieu.

REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES

Des maisons encore bien fleuries cette année

Une quarantaine de maisons a été évaluée par le jury de la commission "espaces verts/ fleurissement".

A l'arrivée, ce sont 22 récompenses qui ont été distribuées à l'occasion de la fête patronale pour un montant total de 1000 euros en bons d'achat à faire valoir dans la jardinerie du magasin Gamm Vert.

Les cinq premières lauréats:

1) M. et Mme CECCHINI,
2) M. et Mme REICHLING,
3) M. et Mme HOFFMANN,
4) M. et Mme BAYARD,
5) M. et Mme CONTER.

Un fleurissement et un aménagement de belle qualité

Merci à eux et à toutes les autres mains vertes qui contribuent ainsi à l'embellissement du village .

Halloween cour de l'école maternelle 2021

Actions 2021

L'Association Autonome des Parents d'Elèves a œuvré toute l'année pour les enfants du groupe scolaire Emile Moselly

Cette année encore l'AAPE Manom a mené plusieurs actions pour les enfants des écoles de Manom, en créant des activités ou en participant aux manifestations de Manom afin de soutenir financièrement divers projets pour les élèves…

En 2021 malgré une situation sanitaire difficile, l'AAPE a organisé des ventes, de tabliers et torchons avec les dessins des enfants pour noël, des brioches « mannele » et « agneau pascal ».

L'AAPE a organisé diverses manifestations pour les enfants, avec une course d'orientation au jardin des Ombrières pour toutes les classes de primaire, les enfants ont répondu aux énigmes en utilisant un plan, et se sont vus remettre une petite récompense individuelle en plus de s'être amusé et dépensés…
Halloween ne pouvant se dérouler au jardin des Ombrières, l'AAPE a organisé une théâtralisation de la cour de l'école maternelle ainsi qu'un concours de décoration. Avec plus de 30 décorations réalisées, et une mise en scène lumineuse le soir d'Halloween, le succès était au rendez-vous.

L'AAPE et les manifestations Manomoises

L'AAPE participe aux diverses manifestations qui se déroulent tout au long de l'année à Manom. L'union faisant la force, l'AAPE s'est joint au Tennis de Table pour sustenter tous les gens présents au « 14 juillet » en prenant en charge la restauration : grillades, salades, paninis, crêpes ont ravi les papilles de tous.

Au cours du mois d'octobre l'AAPE s'est joint à l'action du conseil municipal sur la prévention routière aux abords des écoles .

L'AAPE est active dans la vie Manomoise afin de pouvoir proposer un soutien aux écoles dans l'achat de livres, spectacles, sorties ou même d'un abri pour les vélos de l'école maternelle, L'AAPE est dynamique et engagée dans la vie Manomoise. Cette association accueille tous les parents qui souhaitent se joindre à elle.

Une vive émotion los du départ en retraite de Mme FERRY à la fin de l'année

Manom Plage

Accueil de toutes les classes par les bénévoles de l'AAPE en proposant des jeux sur l'aire de sable mis à disposition par la mairie. Les jeux étaient adaptés à l'âge des participants

Le prieuré du Thionvillois

Inauguré officiellement le 29 septembre 2021

L'**E**tablissement d'**H**ébergement pour **P**ersonnes **A**gées **D**épendantes a été officiellement inauguré en présence de Patrick WEITEN, président du Département et de très nombreux élus au niveau régional, départemental et communal. L'Agence Régionale de la Santé était représentée par Madame HIMMER.
Madame ROMAIN, les docteurs WIECZOREK et DESCHAMPS, représentants de la société WIDEOS, ont accueilli leurs invités sur le parvis de ce nouvel établissement construit sur les hauteurs de Maison Rouge.

Ce projet a été porté par notre municipalité dès 2014 pour répondre à un besoin d'hébergement pour nos aînés de Manom et du bassin de vie thionvillois. La volonté politique communale associée à toutes les énergies et les engagements de différents partenaires ont abouti à la concrétisation de ce bel équipement structurant pour notre commune.
D'une capacité d'accueil de 84 lits dont un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA), cette maison offre à ses résidents comme au personnel, des espaces de vie chaleureux, lumineux et décorés avec goût. Située en pleine campagne, avec une vue dégagée sur les étangs, la résidence jouit d'un cadre apaisant, sécurisant pour les résidents comme pour leurs familles.

Chaleureuse Saint-Nicolas au Prieuré du Thionvillois !

C'est dans une ambiance musicale et festive que l'évêque de Myrrhe a rendu visite à nos aînés le 6 décembre. La commune de Manom, par le biais du CCAS, a souhaité participer au goûter amélioré de ce bel après midi.

CAMPAGNE DE VACCINATION COVID 19

DÈS L'ANNONCE GOUVERNEMENTALE de l'ouverture de la vaccination aux plus de 75 ans contre la COVID 19, la mairie de Manom et le CCAS se sont mobilisés.

La municipalité a contribué à la vaccination des Manomois. En effet, des courriers d'information ont été envoyés, les secrétaires ont pris des rendez-vous pour ceux qui le demandaient. Le maire, les adjoints et l'éducateur sportif ont assuré le transport du domicile de ces personnes jusqu'au centre de vaccination du théâtre ou du CHR Bel Air.

Le Centre de vaccination du Théâtre de Thionville.

Ce centre qui a ouvert dès le mois de février 2021 a permis de vacciner à hauteur de 85000 doses jusqu'à fin octobre.

Plusieurs de nos concitoyens ont participé activement au fonctionnement du Centre.
Merci à Lorraine CORSIN, Athénaïse et Joseph DOMANTI, Michel FRYDMAN, Francine GUIMAREAS, Angeline et Rémi HOSY, Violette RAMPAZZO, Isabelle SCHNEIDER et Sylviane SZUMILAS.

Je me vaccine, je vous protège...

FORMATION « LES GESTES QUI SAUVENT »

Le 7 octobre, la Croix-Rouge de Thionville a organisé une formation concernant les gestes qui sauvent.

Plusieurs thèmes ont été abordés, tels que les hémorragies, les malaises et les participants ont été mis en situation pratique. Pas toujours évident !

Mais rires et bonne humeur étaient au rendez-vous.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

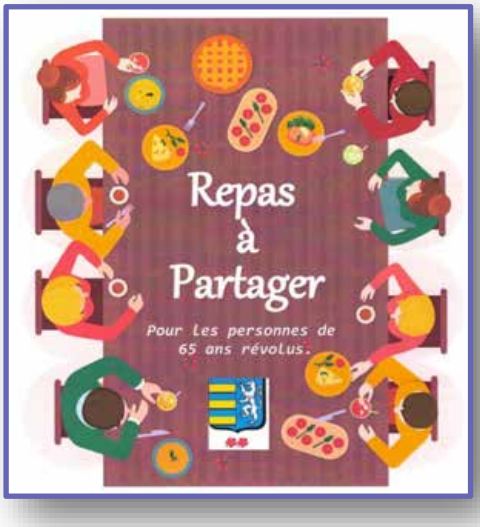

LES REPAS PARTAGÉS

Le projet qui tenait à cœur à la nouvelle municipalité, reporté suite à la crise sanitaire, voit enfin le jour.
Une douzaine de personnes se sont retrouvées pour cette première édition le mercredi 20 octobre.
Elles ont profité d'un moment de convivialité et d'échange autour de ce déjeuner.
Cette expérience les a ravies au point de la réitérer chaque semaine.
Les repas ont lieu à l'Arche les mercredis, hors vacances scolaires, de 11H45 à 14H.
Ils sont préparés par le Foyer des Jeunes Travailleurs de Thionville.

N'hésitez pas à les rejoindre, il y a encore de la place, venez profiter de ce moment de partage.
Conditions : Avoir 65 ans et plus et vivre seul.
Modalités: s'inscrire en mairie au plus tard le lundi. S'acquitter du paiement d'un ticket repas de 9€
Les boissons, le café et le thé sont offerts par la municipalité.

Le repas des anciens remplacé par des bons cadeaux

Compte-tenu des travaux en cours de restructuration et d'extension du gymnase, le traditionnel repas de nos aînés est reporté encore une année. La commune a décidé d'offrir un chèque cadeau d 'une valeur de 35 € en remplacement du repas dansant.

Ce chèque cadeau est utilisable dans les commerces suivants :

Restaurant L'Âtre

Restaurant Les Etangs

Pizzeria Calabria

Boucherie Muller

L'Arlequin Manomois vous salue.

2022 sera l'année de la renaissance du spectacle vivant.
Après deux années de tristesse et de misère, les théâtreuses et théâtreux pourront à nouveau nous dire

"J'AIME BEAUCOUP CE QUE VOUS FAITES".

Voilà le titre de notre nouvelle comédie que tout le monde attendait pour retrouver le sourire. Alors Haut les coeurs ! Dès le premier week-end de mars 2022, nous serons là, au foyer culturel de Manom pour vous débrider l'esprit.
Soyez nombreux au rendez-vous pour partager la joie de se retrouver…

Vous nous avez manqués !

Préparez vos zygomatiques !

La Pastourelle

CHANTER ENCORE ET TOUJOURS !

Au sortir d'un contexte sanitaire contraignant et frustrant, la chorale La Pastourelle a repris son activité cet été.

L'assemblée générale de début juillet a permis à la cinquantaine de choristes de retrouver la salle de l'Arche pour les répétitions hebdomadaires.
Dans le cadre des animations initiées par la municipalité, la chorale a tenu, fin août, son traditionnel stand de bière artisanale lors de la fête patronale. Le 11 novembre, la Pastourelle a participé en chansons aux cérémonies du souvenir au monument aux morts au cimetière puis à l'assemblée générale du Souvenir Français au foyer socioculturel.
Ste Cécile, patronne des musiciens et chanteurs, a rassemblé choristes et conjoints autour d'un dîner dansant convivial fin novembre.

Décembre a permis à la Pastourelle de se produire en concert à trois reprises:
- le 5 dans l'église St Matthieu de Guénange à l'invitation du conseil de fabrique,
- le 8 à la résidence de retraite Ste Madeleine de Thionville,
- et le 18 dans notre église Notre Dame de l'Assomption pour le traditionnel concert de Noël et des retrouvailles attendues et appréciées avec le public manomois.

Les répétitions ont lieu le lundi (et jeudi avant les concerts) à l'Arche de 20h15 à 22h15. La Pastourelle est toujours en recherche de voix hommes pour venir renforcer ce pupitre !!

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas ! Venez nous rejoindre pour le plaisir de chanter ensemble et le partage de bons moments conviviaux !

Loisirs Accueil Manomois

Le LAM a organisé cet été un accueil de loisirs du 7 juillet au 20 août 2021, nous avons accueilli 81 enfants différents sur cet accueil de 3 à 12 ans. Les thèmes étaient pour le mois de juillet : Jumanji, pour le mois d'août : l'archéologie et durant les vacances d'octobre : Halloween.

Le mercredi récréatif prend son envol avec un voyage dans l'espace. Pour clôturer cette thématique nous avons eu le privilège d'accueillir un planétarium pour une animation stellaire (voir photo).

En collaboration avec le NEST (Nord Est Théâtre) l'équipe du LAM a convié les enfants à partager un moment poétique sur le Manège du Contrevent le mardi 21 septembre au soir durant le temps du périscolaire.

En parallèle, nous avons profité d'un espace réservé à notre attention sur le site du théâtre en bois.

Nouveauté cette année au LAM : 2 ateliers pour les enfants des écoles élémentaires ont été mis en place (la danse les lundis soirs et le théâtre les mardis soirs en période scolaire).

Le Manège du Contrevent

PATCHWORK

C'est avec un immense plaisir que toutes les adhérentes ont pu rejoindre le club de patchwork à Manom dès septembre 2021!

Même si chacune a pu élaborer de nouveaux projets chez elle pendant cette période un peu difficile pour tout le monde, rien ne remplace le fait de se retrouver ! De nouvelles créations voient le jour, les idées fusent pour préparer notre exposition qui, espérons-le, pourra se tenir à l'automne 2022 !

Clic'Facil

Comme les années passées, l'association Clic'Facil a repris ses activités et tente de répondre au mieux aux demandes des participants :

Familiarisation avec l'outil et le clavier

Approche des logiciels Word et Excel

Formation sur l'utilisation de Power Point et création de diaporamas

Et surtout, réponse aux nombreuses questions diverses.

Pour tout renseignement concernant les cours, vous pouvez contacter Mme AVENET mpavenet@gmail.com.

Les deux cours ont lieu le lundi après-midi.

Présidente de Clic'Facil : Mme **Denise SIERADSKI**

Club du 3ème âge

Belles retrouvailles pour les membres du club. Après plusieurs mois d'interruption, tous sont très heureux de se retrouver les jeudis après-midi et de jouer à leurs jeux favoris. Un goûter est offert. Des repas à thème sont au programme.

Toutes les personnes de 60 ans et plus sont les bienvenues !

VELO CLUB FIDELIO MANOM – Saison 2020-2021

Comme pour toutes les associations, l'activité du VC Fidelio a été impactée par la COVID.
Dès l'assouplissement des contraintes sanitaires, nous avons repris les séances à l'école cyclo, les sorties dominicales et les participations aux épreuves sportives.
Pouvant s'appuyer sur une équipe de bénévoles dévoués, nous avons proposé le 4 juillet la 26ème édition de la Manomoise. Nous avons innové en proposant une inscription en ligne et des produits exclusivement emballés pour éviter les contacts. Cette première manifestation cycliste post confinement fut un beau succès.
Le dimanche 26 septembre, le Fidelio organisait le 2ème cyclo-cross du Château de La Grange. A cette occasion, une bonne centaine d'inscrits toutes catégories confondues, luxembourgeois, vosgiens, et clubs voisins ont apprécié le parcours tracé dans le parc du château.

Nos jeunes se sont également distingués cette saison.
En féminine, 3ème place en cadet pour Laura HEINRICH au championnat de Moselle de cyclo-cross et 2ème place à Hettange.
Pauline LAPORTE, 2ème place en junior lors de la manche de coupe de France VTT XCO à Ussel et 4ème aux Ménuires.
Aude CAROFF et le Team Europa Girl sur la première marche des 12 h VTT de la Gladiator Race, Zélie D'ACCRISCIO en pupilles 2ème place au cyclo-cross de Manom et 3ème place à Hettange.
Chez les garçons, Emerick CHAFFANGEON 3ème place au cyclo-cross de Hettange en pupilles, Romain ZORDAN, une belle 2ème place à Givonne et 3ème place à Elan en coupe Grand Est.
Filles et garçons ont participé également à l'Européan Mountain Bike Trophy et se classent troisième en catégorie mixte aux 6h des Remparts et premier en catégorie découverte à la Yeti pour Flavien, Yann, Pascal et Stefano.
Les séances d'entrainement se déroulent tous les samedis à partir de 13h45, dans la cour de l'école Moselly.
Vous pouvez retrouver l'actualité du club sur le site **fideliomanom.fr**
Pour tout renseignement, nous contacter par mail : fidelio.manom@gmail.com

Tennis de Table

Comme toutes les associations sportives et pour la seconde fois, le club de tennis de table a dû fermer ses portes dès le 1er novembre 2020.

Huit mois d'arrêt complet ! Jamais le club ne s'était arrêté aussi longtemps.

Bien entendu, sportivement, c'est une saison blanche qu'ont connue les pongistes. En effet, ils n'ont pu participer qu'à 3 compétitions.

Il a donc fallu, comme lors du 1er confinement, garder le contact avec les membres du club, avec le groupe WHATSAPP, trouver des moyens pour faire passer le temps comme un jeu sur l'historique du club ou proposer de faire des sorties randonnées.

Et en juin, dès que nous avons eu la possibilité de retrouver la salle, le club et son comité ont mis les bouchées doubles avec de nombreuses actions et animations : ouverture tous les jours et même certains week-end, soirée parents-enfants, match amical, animations lors de la fête patronale, journée portes ouvertes…

Le club vient d'ailleurs d'être récompensé par la ligue du Grand Est de tennis de table pour son implication et ses actions envers les plus jeunes.

Le comité a aussi consenti à faire un effort financier sur le tarif de la cotisation afin de permettre à tout le monde de reprendre une activité sportive après ces mois de confinement.

Il est toujours possible de venir essayer gratuitement l'activité, n'hésitez pas à venir pousser la porte ou à vous renseigner pour vous ou votre enfant.

ARC EN CIEL

Le Club ARC-en-Ciel, section peinture de l'association Mercredi Loisirs a repris ses activités en juin.

La 33è Cimaise a eu lieu le 11 novembre comme le veut la tradition ; 20 artistes, dont la majorité formée au club ont encore été reconnus de grande qualité.

Parmi eux un jeune, Nathan PÉPIN. A l'âge de 13 ans, il est venu se former à notre club en 2018 et 2019. En 2020, il a présenté une œuvre à la Biennale de peinture des Conseils Départementaux de la Région Lorraine où le Jury lui a attribué le « 1er prix – Espoir » .

Félicitations à l'artiste talentueux !

La qualité de la formation Arc-en-Ciel ne se dément pas.

Quelques places disponibles cette année pour des débutants ; séances chaque mercredi 19h à 22h à l'« Arche » 49A Grand rue Manom

Contact: gerard.lebret@free.fr Tel 03 82 53 03 57 ou le mercredi au club

Bravo Nathan !

AÏKIDO

L'aïkido club de Manom est présent au sein de la commune depuis maintenant 35 ans. Son professeur, Jean-Pierre Lafont, ceinture noire 6eDan aïkikaï / brevet d'état 1 C.E.N est chargé d'enseignement national au sein de la fédération Française d'Aïkido et de Budo. Il est membre de la commission technique régionale, membre du comité directeur de la Moselle et responsable de la commission technique départementale. Il rayonne dans toutes les régions de France.

L'Aïkido est un art martial japonais imprégné de la tradition chevaleresque des Samouraïs dont il est l'un des aboutissements. De portée universelle, l'Aïkido s'est répandu dans le monde entier en conservant l'esprit et les valeurs qui lui ont donné naissance, chacun peut pratiquer l'Aïkido sans avoir à abandonner sa propre culture. Par l'exercice, du corps et de l'esprit à travers l'étude de techniques de self-défense, l'Aïkido propose un chemin pour découvrir et développer les potentiels propres à chaque ndividu. Par l'acquisition d'une plus grande connaissance de soi, l'Aïkido vise à une harmonisation de l'homme avec son environnement et à une meilleure compréhension des autres. Il peut se pratiquer à tout âge, des enfants aux seniors, une section seniors est par ailleurs en cours de création. Le club propose également des cours d'Aïki-Taïso.
Les horaires sont les suivants:
Cours enfants : le mardi et le jeudi de 17h30 à 18h30

Cours adultes : le mardi et le jeudi de 19h à 20h30 .
L'Aïki-Taïso le mardi de 9h a 10h30 et le vendredi de 10h30 a 12h .
Vous pouvez joindre le club par le site web www.aikidomanomyutz.net ou sur la page Facebook : Aïkido club de Manom et Yutz . Le secrétariat est également disponible au 07 70 66 16 15 .

N'hésitez pas à contacter le club qui se trouve 10 route de Garche à Manom ; les séances d'essais sont gratuites .

JS MANOM

Les footballeurs sont repartis pour une nouvelle saison.

La crise sanitaire n'aura pas altéré l'effectif de la section foot de la JS Manom. En effet avec 134 licenciés, le club émarge exactement au même résultat que la saison dernière et compte même davantage de jeunes, garçons et filles, inscrits à l'école de football. En revanche, il n'est plus possible à l'association d'organiser ses traditionnels lotos, source principale de recettes, et ce pendant encore une année, ce qui l'amènera à gérer cette saison avec beaucoup de rigueur. Compte tenu du fait que la municipalité n'a pas réduit la subvention octroyée au club malgré l'arrêt des compétitions, le bilan en fin de saison devrait être équilibré.

Un problème n'arrivant jamais seul, les joueurs se retrouvent devant l'interdiction d'utiliser le terrain d'entraînement, celui-ci étant rendu dangereux car dévasté par des trous et des ornières. Ces dégâts ont été provoqués par plusieurs envahissements des gens du voyage qui transforment désormais, plusieurs fois dans la saison, cette surface de jeu en aire de transit pour une centaine de caravanes. Une solution devra être trouvée rapidement.

Une bonne nouvelle vient néanmoins réconforter les responsables du club avec la mise à disposition de tout nouveaux vestiaires ce qui, ajouté à l'adhésion de nombreux jeunes joueurs, encourage les dirigeants manomois ainsi que les 14 éducateurs des différentes équipes de se remettre à la tâche.

BADMINTON.

La section de Badminton est une section loisirs qui permet de jouer librement au badminton tout au long de l'année.
Pour jouer c'est très simple, il suffit de réserver son terrain (le planning de réservation se trouve dans le gymnase) et vous venez jouer avec votre partenaire.
Il est possible de réserver et de jouer les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 18h et par tranche d'une heure.
Pass sanitaire obligatoire pour les +12 ans - certificat médical - cotisation annuelle 80 €
Pour tous renseignements : au gymnase de MANOM les mardis et jeudis entre 18h et 20h -
Rémi HOSY 06 08 76 83 80.

ATOUT GYM

Malgré une année difficile, notre association a su, avec l'effort de tous, préserver un contexte permettant à beaucoup de continuer à pratiquer une activité physique source de bonne santé.
Pendant la saison 2020/2021 malgré une perte importante de licenciés (160 au lieu de 248), les cours adultes (2 à Thionville, 4 à Manom) et les cours enfants (4 à Thionville, 2 à Manom, 3 Parents bébé à Manom) ont été maintenus pendant la saison 2020/2021.

Cette poursuite de l'activité a été rendu possible par l'investissement du comité et des animatrices qui se sont adaptées à toutes ces contraintes.

(cours sur zoom et You tube, cours en extérieurs avec respect du protocole sanitaire et des jauges imposées).

La saison 2021/2022 a bien repris et nous proposons à Manom :
4 cours Adultes : lundi 9h, mardi 15h, jeudi 10h, et vendredi 9h15
2 cours enfants le mercredi matin à 10 et 11h pour les 3/6 ans
4 cours Bébés de 1 à 3 ans accompagnés d'un parent les lundi 10h15, mercredi 9h et samedi 9h et 10h
Le Pass sanitaire est exigé pour suivre les cours
Vous trouverez tous les renseignements sur notre site : http://atoutgym.unblog.fr
et nous répondrons à vos questions sur notre boite mail : atoutgym57@gmail.com

Il y a pêcheurs et pêcheurs à "LA CARPE"

Confrontée à la pandémie et à toutes les mesures de restriction qui l'accompagnent, "LA CARPE" a pu maintenir son activité, la pratique de la pêche étant reconnue comme sport individuel, qui plus est se déroulant en plein air.

Aussi au regard du nombre des adhérents, ils ont été 370 à prendre plaisir d'être régulièrement au bord de l'eau. Mais ils ne sont plus les seuls à profiter des alevinages conséquents effectués par l'association (2100 kg de poissons pour 17 000 €).

A coté des nombreux hôtes habituels que sont colverts, oies d'Egypte ou Bernache du Canada, grèbes, cygnes, martins-pêcheurs, foulques, hérons, milans noirs, ragondins...(tous parfaitement acceptés par les pêcheurs), voilà que sont revenus en force après quelques années d'accalmie, aigrettes (hérons blancs) mais surtout cormorans.

Ces derniers, oiseaux marins et redoutables pêcheurs, sont les bêtes noires de tout le monde piscicole, et ce, depuis une vingtaine d'années.

Aucune régulation n'est possible puisque l'espèce est protégée.

L'essentiel de cette population présente dans la région d'octobre à mars-avril a largement le temps de vider nombre d'étangs et rivières d'une grande partie de leurs poissons; une minorité de cet indésirable s'est quant à elle sédentarisée.

L'animation Sportive

En 2021, comme la plupart des disciplines sportives, l'animation sportive n'a pu reprendre qu'en été.

Les enfants peuvent découvrir et pratiquer de nombreuses disciplines sportives : l'athlétisme, le tennis de table, le roller, le badminton, le handball, le tennis, l'ultimate, le basket, le football … mais aussi faire de la caravelle, de l'optimist, du tir à l'arc, de l'escalade, de l'escrime, du trampoline, de la course d'orientation et la nouveauté de cet été : du golf.

Ils étaient plus de 90 inscrits au cours de l'été et plus de 50 pendant les vacances de la Toussaint.

Rappel : l'animation sportive fonctionne pendant les vacances scolaires hormis lors de la période de «Noël». Elle est réservée aux jeunes manomois de 6 à 13 ans. Les plus de 13 ans ne peuvent participer qu'aux sorties extérieures. L'inscription se fait le 1er jour des vacances au gymnase à partir de 10h.

Chouette, cette année nous avons enfin pu faire des Fêtes de voisins!!!

Le plaisir et la joie de se retrouver se lisaient sur tous les visages...

Rue de le Moselle

Rue Monseigneur Benzler

La Collecte des encombrants s'organise sur rendez-vous :

Appelez le 03 82 54 78 50

Afin d'optimiser le recyclage des encombrants, le service environnement de la Communauté d'Agglomération propose de collecter les déchets en porte à porte sur rendez-vous pris par téléphone.

En effet, il vous suffit de téléphoner au 03 82 54 78 50 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Une date vous sera fixée en fonction du type de déchet dont vous souhaitez vous débarrasser, mobilier ou électroménagers dans la limite de 1 m^3 par rendez-vous.

La liste des déchets doit être définie au moment de la prise de rendez-vous, et ne doit plus être modifiée. Les déchets ajoutés en dernière minute ne seront pas collectés.

Deux types de collectes sont assurées:

l'une concerne le mobilier : tables, chaises, armoires, canapés, matelas et sommiers ;
L'autre concerne les gros appareils électroménagers : lave–linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, etc.

Attention au mobilier composé de différents matériaux : exemple: pour une table ayant un plateau en verre, Les deux éléments sont à dissocier.

Ces services ne sont pas limités en nombre et sont à la disposition de chaque foyer habitant une maison individuelle ou un logement dans un immeuble collectif.

Des Manomois vigie pour l'étude menée par Odometric.

Afin de trouver des solutions efficaces pour réduire les nuisances olfactives émanant, par période, du Site Environnemental de Traitement des Eaux Usées situé Route de Manom, la CAPDFT a confié au laboratoire indépendant ODOMETRIC, la mise en place d'un observatoire des odeurs. Quelques Manomois se sont portés volontaires pour apporter, en temps réel, les informations nécessaires à la conduite de l'étude. Le croisement des données disponibles a abouti à caractériser les odeurs et a permis d'envisager les actions correctives à mettre en place. Plusieurs pistes ont été testées.

Un essai de traitement par ozone n'a pas été probant. Un traitement tertiaire par filtres à charbon a été effectué de juin à septembre 2021. Ce processus semble donner de meilleurs résultats. Reste cependant à adapter le principe afin d'améliorer son efficacité et son coût.

ASSAINISSEMENT : Travaux prévus

Rue de Lagrange

Dans le cadre des compétences assainissement et gestion des eaux pluviales, la CAPDFT a établi un schéma directeur de déconnexion des eaux pluviales. Ce document opérationnel a pour principal objectif de réduire la charge hydraulique arrivant au Site Environnemental de Traitement des Eaux Usées afin de respecter sa capacité de traitement et de préserver sa longévité.

Sachant que 70% des surfaces du territoire de la CAPDFT sont collectées en réseau unitaire, il est convenu d'agir à court et moyen terme sur la mise en réseau séparatif, de saisir toutes les opportunités de déconnexion des eaux pluviales qui viennent gonfler les volumes d'eau à traiter et de réaliser des aménagements qui en favorisent l'infiltration.

C'est ainsi qu'il est prévu de réaliser en 2022 quelques déconnexions au niveau de la rue de Lagrange vers le ruisseau qui longe la route.

Entretien du ruisseau de Lagrange

C'est également dans le cadre de l'entretien des ruisseaux que les employés du service ont réalisés des travaux de faucardage à plusieurs reprises sur la rive droite bordant la rue de Lagrange. L'entretien de la rive gauche incombe au propriétaire riverain de la parcelle.

Commémoration du 11 novembre 2021

Les membres de la section du Souvenir Français accompagnés par les représentants des autorités civiles et militaires, Mme Laurence HERFELD, maire de Manom et les élus se sont rendus au cimetière communal pour rendre hommage à tous les soldats morts pour la Patrie.

Après un dépôt de gerbes au monument aux Morts, la Pastourelle et le public présent ont entonné la Marseillaise.

Rappelons que depuis 2012, le 11 novembre est aussi un hommage aux militaires décédés aux cours des opérations extérieures et aux civils morts pour la France.

A l'issu de la cérémonie a eu lieu l'assemblée générale du Souvenir Français. au foyer socioculturel.

Le président de la section, René BETTER, a rappelé les valeurs morales du Souvenir Français. Après les comptes-rendus d'activités et financiers, M. BETTER a annoncé qu'un représentant du Souvenir Français donnera une conférence aux élèves de CM 1 et de CM 2 à l'école Émile Moselly. Le sujet comprendra l'histoire des conflits et le rôle du Souvenir Français, notamment le devoir de mémoire. Il est prévu également un voyage sur un lieu de mémoire.

Un vin d'honneur offert par la commune a clôturé cette commémoration.

Naissance

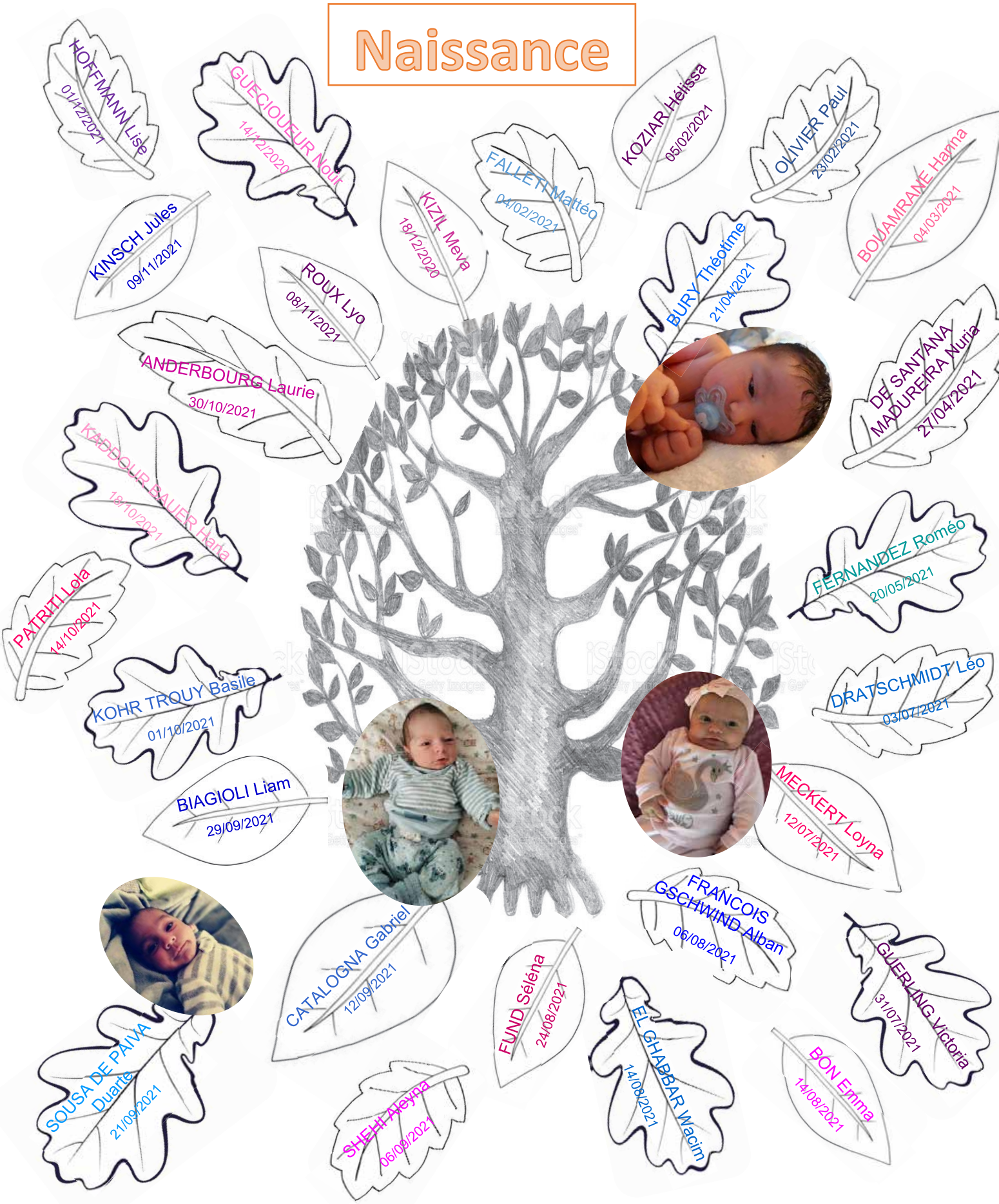
HOFFMANN Lise
01/12/2021
GUECIOUEUR Nour
14/12/2020
KOZIAR Hélissa
05/02/2021
OLIVIER Paul
23/02/2021
FALLETI Mattéo
04/02/2021
KIZIL Meva
18/12/2020
BOUAMRANE Hanna
04/03/2021
KINSCH Jules
09/11/2021
ROUX Lyo
08/11/2021
BURY Théotime
21/04/2021
ANDERBOURG Laurie
30/10/2021
DE SANTANA MADUREIRA Nuria
27/04/2021
KADEOUR BAUER Hafa
18/10/2021
FERNANDEZ Roméo
20/05/2021
PATRITI Lola
14/10/2021
KOHR TROUY Basile
01/10/2021
DRATSCHMIDT Léo
03/07/2021
BIAGIOLI Liam
29/09/2021
MECKERT Loyna
12/07/2021
FRANCOIS GSCHWIND Alban
06/08/2021
CATALOGNA Gabriel
12/09/2021
FUND Séléna
24/08/2021
GUERLING Victoria
31/07/2021
SOUSA DE PAIVA Duarte
21/09/2021
SHEHI Aleyna
06/09/2021
EL GHABBAR Wacim
14/08/2021
BON Emma
14/08/2021

Mariages

05/02/2021 ----- SHALCA Mirjeta et SHEHI Seldjan

15/05/2021 ----- DUPUIS Marie et JOUAVILLE Thomas

10/07/2021 ----- SCHONNE Aurélie et CARÉ Stéphane

12/07/2021 ----- GRAUFOGEL Florence et DIESCH Alain

24/07/2021 ----- HOFFMANN Priscillia et THIL Anthony

14/08/2021 ----- ATHONADY Christine et HOFFMANN Jean

28/08/2021 ----- SOULA Sophie et FATIS Antoine

09/10/2021 ----- BAUER Marcelline et ABER Anthony

13/11/2021.----- SZUBA Morgane et VALLÉE Killian

Noces de diamant

13/01/1961----- GANDECKI Marie-Thérèse et Victor

26/01/1961----- RACHIELE Pepinna et Italo

22/04/1961 ------ REILAND Marie et Marcel

15/07/1961----- HUMBERT Renée et Émile

27/07/1961----- MATHIEU Josette et Gilbert

30/12/1961----- SEIWERT Marie-Antoinette et Jean-Claude

Noces d'or

20/02/1971 ----- SCHMITT Marie et Jean-Claude

27/03/1971 ----- CZURKA Claudine et Philippe

03/04/1971 ----- REICHLING Monique et Alain

04/06/1971 ----- CECCHINI Denise et Gilbert

04/09/1971 ----- LEFEBVRE Jocelyne et Alain

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

MERCREDI LOISIRS
Jean-Denis DEVINS
56 rue des Tilleuls—Manom

ARLEQUIN MANOMOIS THEATRE
Marcel DEBOUT
6 rue Charles Hermite—Manom
03.82.82.19.21/06.63.65.34.71
marcel.debout@wanadoo.fr

ARPEGE (école de Musique)
Sonia de TOMASO
8H rue Pépin de Bref—Thionville
07.81.77.78.32
arpege-manom@laposte.net

CHORALE « LA PASTOURELLE »
Jean KLOP
48 rue des Tilleuls—Manom
03.82.53.17.74/06.70.97.98.64
j.klop@wanadoo.fr

CLIC'FACIL « INFORMATIQUE »
Denise SIERADZKI
03 82 53 02 85
Marie Paule AVENET
mpavenet@gmail.com

CLUB DE PEINTURE « ARC EN CIEL »
Gérard LEBRET
10 rue des Tilleuls—Manom
03.82.53.03.57
gerard.lebret@free.fr

CREATELIER
Isabelle MORGENTHALER
11 rue St Louis—Manom
03.82.86.16.59
isabellemorgenthaler@neuf.fr

DANSE DE SALON / TANGO
Malika SIMON
2 rue Charles Hermite—Manom
06.70.10.69.65
simon.malika@wanadoo.fr

MODELISME
Roland SAILLET
32 avenue St Brice - Marly
06.86.72.79.86
aeroland57@live.fr

PATCHWORK
Lorence FRANTZ
5 rue des Tilleuls—Manom
06.25.14.65.09
lorence.frantz@gmail.com

PHOTO - CLUB
Daniel FREYERMUTH
74 Grand Rue—Manom
06.42.34.94.54
daniel.freyermuth@gmail.com

YOGA
Christine TIRAVY
06.09.31.51.45
Christine.tiravi@sfr.fr

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

JSM Football
Eric BOHN
10 route de Garche—Manom
06.77.82.35.63
Dominique MANGIN
06.85.67.67.20

GYMNASTIQUE ADULTES
Odette VOGEL
3 rue Gabriel Pierné—Manom
03.82.53.66.10

TENNIS CLUB
Jean-Christophe LOUIS
06.85.66.47.47
tmc.jclouis@gmail.com

AIKIDO CLUB
Jean-Pierre LAFONT
jplafont57@aol.com

ATOUT GYM
Sylvie PEROT-DELAVILLE
25 rue Maurice Barrès—Manom
03.54.86.10.02
atoutgym57@gmail.com
BLOG: atoutgym.unblog.fr

JUDO MANOMOIS
Maïa BELLO
6 boucle de Renard - Cattenom
06.10.17.60.25
maia.bello@laposte.net

SOCIETE DE PECHE « LA CARPE »
Jean-Claude BIRCK
23 Grand Rue—Manom
03.82.53.51.50

TENNIS DE TABLE/ BADMINTON
Jean-Luc HOSY
21 rue de Lagrange—Manom

Rémi HOSY (Educateur)
06.08.76.83.80
Facebook: JS Manom Tennis de Table

VELO CLUB « FIDELIO MANOM»
Marie-Pierre KLESSE
10 route de Garche—Manom
fidelio.manom@gmail.com
www.fideliomanom.fr

LES ASSOCATIONS DIVERSES

A.A.P.E
Claire SIMON
46 bis rue de Lagrange—Manom
06.65.66.41.04
aape.manom@gmail.com

SOUVENIR FRANCAIS
René BETTER
8 rue St Louis—Thionville
03.82.34.31.19

CLUB DU 3ème AGE
Colette BRUMM
15 rue de Lagrange—Manom
03.82.53.79.69
colette.brumm@orange.fr

CONSEIL DE FABRIQUE
Liliane FURLAN
5 rue Maginot –Manom
03.82.54.48.94
furlan.liliane@wanadoo.fr

L.A.M
•**Virginie BORDIN**
16, rue du XXème Corps Américain MANOM

•**Billy BARBIER**
49 A Grand Rue– Manom
03.82.54.72.92
07.66.89.16.36
lam.periscol@gmail.com

SOCIETE AVICOLE
Pascal NOEL
62 rue des Tilleuls—Manom
03.82.91.16.04/06.16.05.05.98
pascalnoel57@gmail.com

INFOS PRATIQUES

MEDECINS GENERALISTES

BAUM-DURRENBERGER Julia

LHUILLIER Sarah

21 rue de Lagrange

Tél : 03 82 59 65 41

++++

SCARPA Serge

2 rue Pellerin

INFIRMIERES

CAROFF-FILSTROFF Nathalie

DI NARDO Valérie

34 rue de Lagrange

Tél : 06 82 91 17 44

PHARMACIE DU LAUR

2 rue Pellerin

Tél : 03 82 53 89 43

PMI

(Protection Maternelle Infantile)

Tél : 03 82 54 75 03

++++

CENTRE MOSELLE SOLIDARITE

Passage du dispensaire

THIONVILLE

Tél : 03 87 35 01 70

++++

PUERICULTRICE

PIRUS Madeleine

107 Avenue des Nations

YUTZ

Tél :03 82 51 99 22

DENTISTES

HOULLE Elisabeth

KRIEBITZSCH Marie

70 rue de Lagrange

Tél : 03 82 54 24 74

++++

PRIORETTI Jean-Michel

NOIRJEAN Edouard

LALLEMAND Guillaume

LEMURAUX Lona

2 rue Pellerin

Tél : 03 82 53 36 06

KINESITHERAPEUTES

DUVIVIER Claude

STREIT Nicolas

OSTEOPATHE

DUVIVIER Claude

31 rue Pellerin

Tél : 03 82 54 20 54

PSYCHOTHERAPEUTE

PICCHIARELLI Christian

45 route de Luxembourg

Tél : 03 82 55 01 18

++++

REFLEXOLOGUE

GOMES ARGANISTA Marjorie

45 route de Luxembourg

Tél : 06 51 67 57 39

++++

PSYCHOLOGUE

GENESCA Sylvie

45 route de Luxembourg

Tél : 07 62 76 96 20

URGENCES

SAPEURS POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

URGENCES EUROPEEN.....115

POLICE MUNICIPALE

COMMISSARIAT

3 Bld Maréchal Foch

THIONVILLE

Tél : 03 82 53 39 80

CRECHES

LES PETITS DES PRIMEVERES

Route de Garche

Tél : 03 82 53 78 49

GROUPE SCOLAIRE EMILE MOSELLY

ECOLE MATERNELLE

16 rue St Louis

Tél : 03 82 53 63 34

ECOLE ELEMENTAIRE

66 Grand-rue

Tél : 03 82 53 67 71

Le PRIEURE du Thionvillois (EHPAD) Maison-Rouge

Tél: 06 13 62 05 20

GRAPHOEDUCATION

GALON Anaïs

Rue Callot.06.84.33.49.67

SOPHROLOGUE

SY Boubakar

7 impasse des Tilleuls

Tél : 06 98 02 37 75

++++

ERBETTI Muriel

81 rue Lagrange

Tél : 06 23 22 32 30

SHIATSU

CROCI Céline

77 rue des Tilleuls

Tél : 06 09 75 04 70

++++

VITSE-SY

7 impasse des Tilleuls

06 88 02 55 36

COMMUNAUTE DE PAROISSES de la Sainte FAMILLE

Tél : 03 82 54 36 06

ASTREINTE ASSAINISSEMENT

Tél : 06 26 91 55 11

DONS DU SANG COLLECTES 2022

Lundi 07 mars

Lundi 30 mai

Lundi 01 août

Lundi 07 novembre

Foyer socio-culturel

15h30/19h

Fête des Lumières

Afin d'innover et de remplacer notre défilé de Saint Nicolas dont l'organisation s'était essoufflée , la Commission des Fêtes a organisé sa 1ère Fête des Lumières dans le jardin des Ombrières le 12 décembre.

Ce projet, portée par la municipalité et accompagnés de l'AAPE, du LAM et de tous les élèves de l'école, a permis de décorer, illuminer et mettre en scène notre charmant jardin des Ombrières pour les fêtes de fin d'année.

Un adorable marché de Noël était présent dans le foyer. Crêpes, vin chaud et autres douceurs ont su rassasier le grand nombre de curieux qui ont été enchantés de la visite du parc aussi joliment décoré. Le Père Noël s'est aussi invité pour une séance photo avec les enfants.

Les illuminations sont restées jusqu'au 26 décembre, pour émerveiller les petits et les grands…

MAIRIE DE MANOM

68 Grand' Rue

☎ 03 82 53 63 64

mairie.manom@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi

De 10H à 12H

Et de 13H30 à 16H30

Aux nouveaux habitants !

Bienvenue dans notre ville !

N'oubliez pas de vous présenter en mairie afin de vous inscrire au fichier domiciliaire.

Téléchargez l'application **Manom** en utilisant les Q R codes ci-dessous

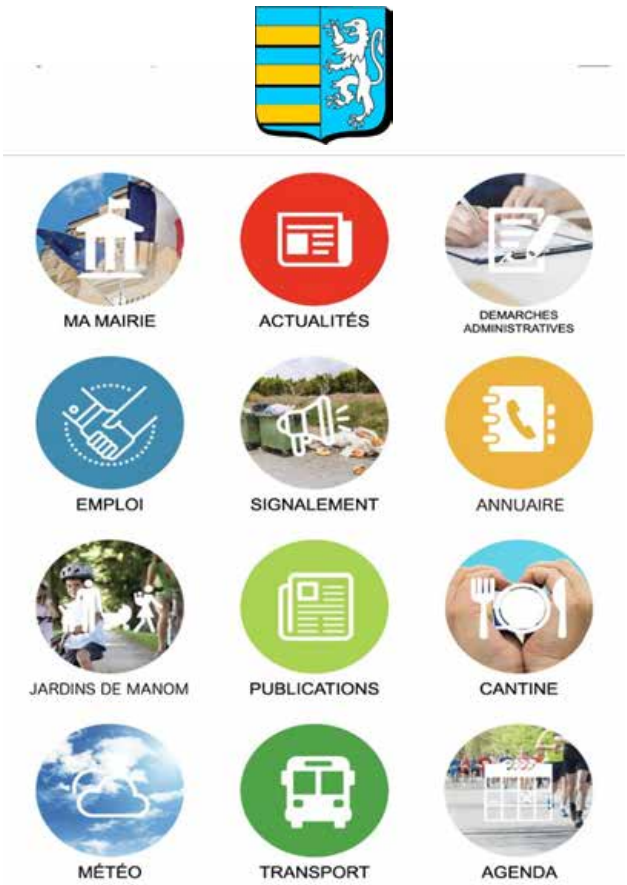

QR code Apple

QR Code Androïd

NOUVEAU SITE INTERNET !

Notre site a fait peau neuve grâce à Pierre WEIDER.

Dans le cadre de sa réorientation professionnelle, Pierre WEIDER a eu l'opportunité d'effectuer un stage dans notre commune. Il avait pour sujet la création d'un site internet.

M. WEIDER a brillamment réussi sa mission : un tout nouveau site internet est désormais plus accueillant et plus intuitif.

https://mairiedemanom.fr/

A découvrir!

MEILLEURS VŒUX 2022